

Motion pour une transparence de la politique foncière d'Yverdon-les-Bains

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

Comme chacun le sait, notre ville est propriétaire d'un certain nombre d'objets immobiliers ainsi que de terrains non bâtis.

Cependant, il apparaît bien compliqué aux yeux de bons nombres de conseillers communaux d'avoir une vue d'ensemble de ces différents biens et par là même, de maîtriser la politique en la matière menée par notre ville.

Dans un souci de transparence et afin d'éviter parfois de fastidieuses discussions à ce conseil lorsqu'il s'agit d'acquérir, de vendre ou encore d'investir dans un bien, je demande à ce que notre Municipalité présente à ce conseil un inventaire des différents immeubles et terrains dont nous sommes propriétaires en classant ceux-ci selon leur importance stratégique pour notre développement, par exemple en trois catégories :

- les biens inaliénables
- les biens jugés stratégiques
- les biens jugés non stratégiques et qui pourraient, en fonction des opportunités, être vendus.

Ce rapport devrait à mon sens être complété par des explications sur les objectifs à moyen terme que nous avons pour les biens stratégiques.

Enfin, une partie de ce rapport devrait exposer à ce conseil ce que la Municipalité envisage comme politique pour promouvoir la venue d'entreprises dans notre ville.

En effet, nous avons eu à nous prononcer ce soir sur la vente de terrains ainsi que de l'octroi de droits de superficie dans la zone des champs Lovats et il apparaît primordial que la commune soit en permanence dans la possibilité de proposer directement des terrains à une entreprise désireuse de s'implanter sur sol yverdonnois.

Je considère qu'un tel rapport offrirait à chaque conseiller la possibilité de se faire une idée sur ce qui pourrait être acheté ou vendu dans un délai plus ou moins proche, les raisons d'une telle proposition de la Municipalité ainsi qu'une vision de ce que pourraient être les futurs obligations en terme de rénovations ou investissements dans ce domaine.

Persuadé de l'utilité d'un tel document de travail, j'invite ce conseil à soutenir cette motion.

Dominique VIQUERAT